

## ESSAI D'ÉLEVAGE DE LA MOULE EN HAUTE MER

*Par Jacques Mallet.*

*Biologiste, Développement en aquaculture*

L'élevage des moules au Nouveau-Brunswick se pratique habituellement dans des milieux abrités. Par contre, les sites d'élevage convoités présentement se font de plus en plus rares compte tenu des particularités associées à ce type d'élevage.

Pour palier à cette situation et en collaboration avec le MAPA, Thomas Kenny qui est un pêcheur de homard de la région de Stone Haven près de Bathurst conduit un projet pilote visant à déterminer la possibilité technique et financière de pratiquer l'élevage en milieu ouvert de moule en mer dans la Baie des Chaleurs. La Baie des Chaleurs offre certainement un potentiel intéressant pour de l'élevage en suspension compte tenu des paramètres physico-chimiques du milieu. Les éléments de ces paramètres sont un environnement favorable pour la croissance de la moule, une salinité, une température et une qualité de l'eau adéquate. Toutefois, les caractéristiques physiques du milieu exigent l'utilisation de techniques différentes de celles utilisées présentement dans les baies abritées et peu profondes.

La technique présentement évaluée dans la Baie des Chaleurs est en de nombreux points comparable à celle utilisée par les mytiliculteurs de la région de la Méditerranée (France); cette technique semble être celle qui s'appliquerait le mieux à nos conditions environnementales.

Cette technique fait appel à des filières d'une longueur de deux cents mètres munies de cinq ancrages et équipées de bouées de huit cent litres comparativement aux filières traditionnelles qui ne possèdent que deux ancrages avec des bouées de vingt litres (voir croquis).

Durant le printemps, des boudins d'une longueur de cinq mètres chacun furent installés sur ces filières. Ces filières sont maintenues à mi-eau en tout temps, environ huit mètres en dessous de la surface de l'eau. Elles sont maintenues à cette profondeur afin de limiter le brassage incessant en surface dû à la vague par mauvais temps, le brassage faisant tomber les moules et diminuant de beaucoup le rendement à la récolte. En maintenant les filières à cette profondeur, on minimise aussi le risque qu'elles soient emportées par les amas de glace lors de la débâcle printanière.

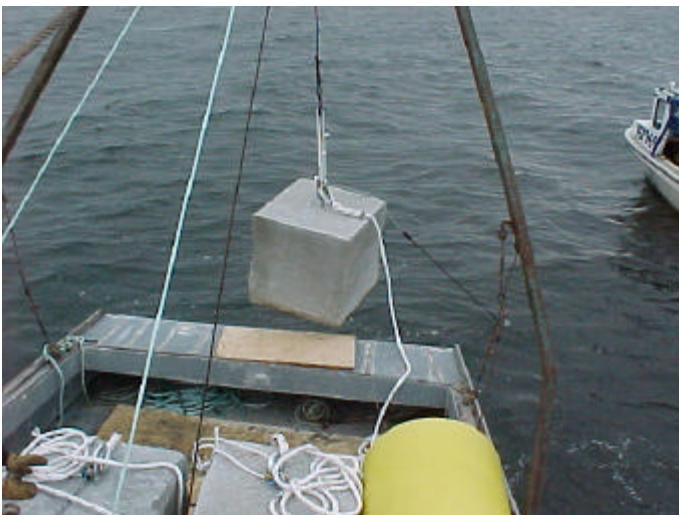
Des suivis s'effectuent présentement sur la qualité et la croissance des moules mises en boudin, de la flottabilité et de la durabilité du matériel mis à l'eau. Il y aura aussi une évaluation de la rentabilité vis-à-vis l'utilisation de cette technique.

Les résultats obtenus depuis le mois de mai 2003 sont jusqu'à aujourd'hui prometteurs et si tout va bien, la croissance hivernale du cheptel et la structure réagiront bien aux conditions automnale et hivernale. La moule pourrait atteindre la taille de récolte au printemps 2004.

Le rôle du MAPA dans ce projet consiste à assurer un suivi sur le terrain et à apporter une expertise et un support scientifique à ce projet de recherche et développement.



Préparation des bouées utilisées à chaque point d'ancrage avant l'installation des filières en mer.

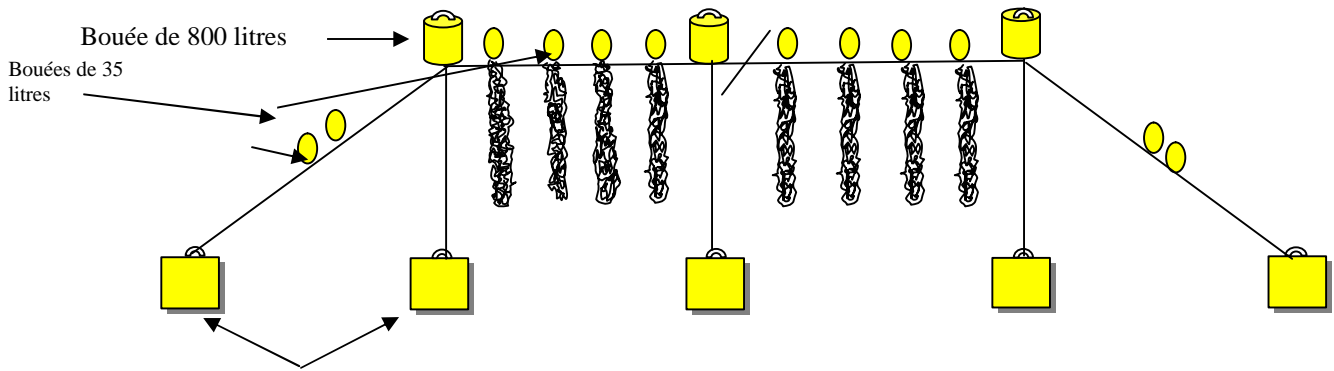


En mai 2003 c'est l'installation en mer des bouées et des ancres.



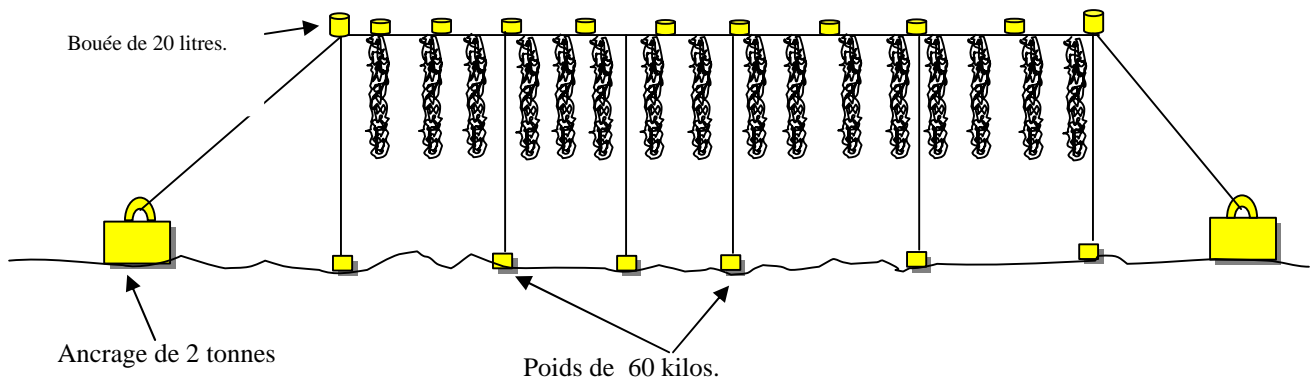
Installation des filières en mer.

**CROQUIS REPRÉSENTANT UNE  
FILIÈRE DE TYPE MÉDITERRANÉE**



Ancrages de 2 tonnes

**FILIÈRE TRADITIONNELLE**



Bouée de 20 litres.

Ancre de 2 tonnes

Poids de 60 kilos.